République Française - Département de l'Essonne - Arrondissement d'Étampes - Canton de Mennecy



Séance du 09 juin 2023

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, 09 juin à dix-neuf heures deux minutes, le Conseil Municipal, convoqué le 02 juin 2023, s'est réuni en salle du Conseil Municipal de la Mairie. L'ouverture a été faite sous la présidence de Monsieur PAROLINI, Maire de la commune

Présents:

M. François PAROLINI, Mme Laetitia COLONNA DE LECA CRISTINACCE, Mme Françoise GUILLARD, M. Daniel MALLET, Mme Nathalie BUROND-DRUON, M. Philippe BÉCHÉ, Mme Agnès BERTON-MORO, Mme Annie GUILLAUME, M. Yoann MARFA-ANGLADA, M Gérard DESFORGES, Mme Marie RAMAHEFASOLO, M. Daniel BLANCHARD, M René COSQUER, M. Jean-François CROUZY, Mme Nadège DELPLANQUE, M. Philippe HEULIN, Mme Sandra DE QUEIROZ BARBOSA, M. Pascal VALENTIN, Mme Daphné RACT-MADOUX, Mme Anne-Marie ROUFFANEAU, Emilie POISAT.

Absents représentés

M. Roland SAUZET-CHENOUX a donné pouvoir à M. MALLET

M. Gérard LAMBERT a donné pouvoir à Mme GUILLARD

M. Dominique PREVOTEAU a donné pouvoir à Mme POISAT

Mme VESTON Justine a donné pouvoir à Mme BERTON-MORO

Mme MORE Isabelle a donné pouvoir à Mme COLONNA

Mme Christèle DEVERGNE a donné pouvoir à Mme RACT-MADOUX

M. Alexandre SPADA a donné pouvoir à Mme ROUFFANEAU

Absents:

L'appel étant fait et le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h02.

M. CROUZY Jean-François est nommé secrétaire de séance.

Introduction du Maire

Le CM de ce jeudi est consacré <u>exclusivement</u> à la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

o Mise en place du bureau électoral

En application de l'article R133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir Monsieur Mallet et Mme Guillaume et Mesdames De Queiroz Barbosa et Poisat.

o Mode de scrutin

En application des articles L289 et R133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Je vous rappelle que les membres du CM qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent ni être élus membres du collège électoral sénatorial, ni participer à l'élection des délégués ou suppléants.

Les membres du conseil municipal qui sont également députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants.

Dans les communes de 1000 à 8 999 habitants, les délégués sont élus parmi les membres du CM et les suppléants sont élus soit parmi les membres du CM soit parmi les électeurs de la commune.

Le CM doit élire 15 délégués et 5 suppléants.

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté que deux listes de candidats avaient été déposées :

- Liste A: Itteville Sénatoriales 2023
 - 1. François PAROLINI
 - 2. Laetitia COLONNA
 - 3. Jean-François CROUZY
 - 4. Agnès BERTON-MORO
 - 5. Roland SAUZET-CHENOUX
 - 6. Nathalie BUROND-DRUON
 - 7. Daniel BLANCHARD
 - 8. Annie GUILLAUME
 - 9. Daniel MALLET
 - 10. Justine VESTON
 - 11. Philippe HEULIN
 - 12. Nadège DELPLANQUE
- Liste B : Agir au cœur d'Itteville
 - 1. Pascal VALENTIN
 - 2. Françoise GUILLARD
 - 3. Yoann MARFA-ANGLADA
 - 4. Emilie POISAT
 - 5. Philippe BECHE

- 6. Anne-Marie ROUFFANEAU
- 7. Dominique PREVOTEAU
- 8. Christèle DEVERGNE
- 9. René COSQUER
- 10. Marie RAMAHEFASOLO
- 11. Gérard DESFORGES

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote sans débat et par scrutin secret

Après dépouillement par les membres du bureau électoral, les résultats sont les suivants

- Nombre de bulletins : 28

Bulletin blanc : 0Bulletin pul : 0

- Suffrages exprimés : 28

Ont obtenu:

- Liste A : 14 bulletins valables (représentant 7 sièges de délégués et 2 sièges de délégués suppléants)
- Liste B : 14 bulletins valables (représentant 7 sièges de délégués et 2 sièges de délégués suppléants)

Il reste un siège de délégué et un siège de suppléant à attribuer.

En cas d'égalité des suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Le candidat concerné est Monsieur Mallet pour le siège de délégué titulaire.

Monsieur Desforges fait remarquer que la règle en cas d'égalité des suffrages n'est pas respectée car il s'agit du candidat le plus âgé parmi les 2 candidats susceptibles d'être proclamés élus et non le candidat le plus âgé parmi l'ensemble des candidats restants.

La DGS demande confirmation à la Préfecture.

Après vérification, il s'avère que la remarque de Monsieur Desforges est fondée : cette règle s'applique pour les 2 candidats susceptibles d'être proclamés élus. Le choix s'opère donc entre Madame Annie Guillaume pour la liste « Itteville Sénatoriales 2023 » et Madame Christèle Devergne pour la liste « Agir au cœur d'Itteville », toutes les 2 sont en huitième position dans leur liste respective.

Madame Annie Guillaume obtient le siège de délégué restant.

La même règle s'impose pour déterminer le dernier siège de délégué suppléant et celui-ci est obtenu par Madame Marie Ramahefasolo pour la liste « Agir au cœur d'Itteville ».

Les 15 délégués titulaires sont :

François PAROLINI
Laetitia COLONNA
Jean-François CROUZY
Agnès BERTON-MORO
Roland SAUZET-CHENOUX

- Nathalie BUROND-DRUON

Daniel BLANCHARDAnnie GUILLAUME

liste Itteville Sénatoriales 2023 - Pascal VALENTIN

- Françoise GUILLARD

- Yoann MARFA-ANGLADA

- Emilie POISAT

- Philippe BECHE

- Anne-Marie ROUFFANEAU

- Dominique PREVOTEAU

liste Agir au cœur d'Itteville liste Agir au cœur d'Itteville

Les 5 délégués suppléants sont :

- Daniel MALLET

- Justine VESTON

- Christèle DEVERGNE

- René COSQUER

- Marie RAMAHEFASOLO

liste Itteville Sénatoriales 2023 liste Itteville Sénatoriales 2023 liste Agir au cœur d'Itteville liste Agir au cœur d'Itteville liste Agir au cœur d'Itteville

L'ordre du jour étant épuisé, après sollicitation par M. Le Maire et sans questions diverses, la séance est close à 19h41.

Jean-François CROUZY Secrétaire de séance François PAROLINI Maire

